



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

COMPTE RENDU DE REUNION DU 18/01/2021

Unité : PSE-ENV

Objet : Réunion n°2 du comité de suivi de la campagne d'étude du tritium dans la Loire à Saumur

Lieu : Bâtiment siège de l'IRSN (Fontenay-aux-roses) et video conférence Teams

Référence : PSE/ENV-2021-00007

Participants :

Liste des participants en annexe

ORDRE DU JOUR

INTRODUCTION	3
1. NOUVEAU MEMBRE DU COMITE DE SUIVI – RESEAU LOIRE ALERTE	3
2. RETOUR SUR LES RENDEZ-VOUS 2020 : CLI CHINON & VISITE DES DISPOSITIFS AU PONT CESSART.....	3
3. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE	4
4. PRESENTATION DES RESULTATS DISPONIBLES ET INTERPRETATION	5
5. PRESENTATION DES MESURES THERMOGRAPHIQUES (CLI CHINON)	8
6. DATE DE LA PROCHAINE REUNION (3) DU COMITE DE SUIVI	10
7. POINTS DIVERS.....	10
ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS.....	11

INTRODUCTION

L'ordre du jour proposé par l'IRSN¹, pour cette deuxième réunion du Comité de suivi de la campagne de mesure du tritium dans les eaux de la Loire au niveau du pont Cessart à Saumur, contenait six points :

- 1) présentation d'un nouveau membre du Comité de suivi (le Réseau Loire Alerte) ;
- 2) information sur deux rendez-vous qui se sont tenus fin 2020 : présentation (10/12/2020) à la CLI de Chinon² par l'IRSN de l'étude et des premiers résultats et visite (16/12/2020) des dispositifs de prélèvement d'eau au pont Cessart à Saumur ;
- 3) présentation par l'IRSN du déroulement de la campagne depuis la dernière réunion du comité de suivi ;
- 4) présentation par l'IRSN des résultats disponibles et leur interprétation ;
- 5) présentation par la CLI de Chinon de mesures thermographiques menées par ses membres ;
- 6) point sur les sujets divers.

Les supports de présentation des points figurant à l'ordre du jour ont été envoyés par mél aux participants et sont mis en ligne, comme pour la première réunion du Comité de suivi, sur la page dédiée du site internet de l'IRSN, à l'adresse suivante :

<https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-locales/Etude-Tritium-Loire/Pages/Etude-tritium-Loire-Pont-Cessart-Saumur.aspx> ;

1. NOUVEAU MEMBRE DU COMITE DE SUIVI – RESEAU LOIRE ALERTE

Le Réseau Loire Alerte, syndicat regroupant les collectivités productrices d'eau potable de Loire, Maine et Loire et Loire Atlantique, est une partie prenante dont l'un des objectifs est d'assurer une veille de la qualité des eaux de la Loire et d'alerter et de prendre des dispositions en cas de pollution. Bien que plus souvent confronté à des pollutions par des hydrocarbures, le réseau est également concerné par tout autre polluant potentiel dont les polluants radioactifs. C'est à ce titre qu'il a souhaité rejoindre le Comité de suivi de l'étude.

2. RETOUR SUR LES RENDEZ-VOUS 2020 : CLI CHINON & VISITE DES DISPOSITIFS AU PONT CESSART

Présentation devant la Commission locale d'information du CNPE³ de Chinon

L'IRSN a présenté l'étude sur le tritium dans la Loire et les premiers résultats à la réunion plénière de la CLI de Chinon du 10 décembre 2020. A l'issue de cette présentation, les membres de la CLI de Chinon ont souligné la

¹ IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (pour en savoir plus : www.irsn.fr)

² CLI de Chinon : Commission locale d'information de Chinon (pour en savoir plus sur les CLI et sur l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCCLI) : www.anccli.org)

³ CNPE : Centre nucléaire de production d'électricité (EDF)

qualité des interventions, leur satisfaction quant au déroulement de la campagne de mesures du tritium de la Loire au pont Cessart à Saumur et à son suivi par l'intermédiaire du Comité mis en place à cette occasion.

Visite des dispositifs au pont Cessart

La visite organisée par l'IRSN des dispositifs de prélèvement d'eau de la Loire au niveau du pont Cessart à Saumur s'est déroulée le 16 décembre 2020. Cette visite était ouverte à tout public dans le respect des mesures sanitaires. Elle a rassemblé des participants de divers horizons et plus particulièrement : Monsieur S. Gesret, sous-préfet de Saumur, Monsieur F. Boigard, Président de la CLI de Chinon, Monsieur M. Madinier, chargé de mission de la CLI de Chinon, Monsieur N. Néron, Maire de Bagneux et représentant de la communauté d'agglomération Saumur Val-de-Loire à la CLI de Chinon, Monsieur D. Boutin, membre de la CLI de Chinon au titre de FNE⁴, Monsieur JM. Hoerth, Responsable environnement au CNPE de Chinon, des membres de la CLI représentant d'associations de pêcheurs et des journalistes de la presse locale. Les intervenants du laboratoire Inovalys ont présenté les procédures de prélèvements et d'aliquotages et l'IRSN a présenté les hydrocollecteurs et leur fonctionnement. Les participants ont été satisfaits de cette visite.

3. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE

L'IRSN rappelle que la campagne de prélèvement des eaux de la Loire a débuté le 9 novembre 2020, pour ce qui concerne les prélèvements manuels depuis le pont Cessart, suivis par l'implantation des deux hydrocollecteurs le 16 novembre 2020. Concernant les hydrocollecteurs, celui installé en rive gauche a été relié au réseau électrique (Mairie de Saumur) le 16 novembre 2020 et celui en rive droite a été relié au réseau électrique (ENEDIS) le 4 décembre 2020 (avant cette date, il fonctionnait sur batteries).

Les analyses des échantillons reçus dans les laboratoires de l'IRSN ont débuté le 18 novembre 2020.

Les deux hydrocollecteurs ont fonctionné normalement jusqu'au 17 décembre 2020. A partir de cette date, les fortes augmentations des débits de la Loire ont conduit à trois interventions sur l'hydrocollecteur implanté sur la rive gauche de la Loire. Il a été nécessaire de faire intervenir les pompiers pour débayer des branchages perturbant le dispositif de prélèvement d'eau et procéder au déplacement de l'hydrocollecteur de quelques mètres les 12 et 13 janvier 2021. Il se situe dorénavant beaucoup plus proche du bateau restaurant, dont l'embarcadère sert également de point d'ancrage des tuyaux d'alimentation de l'hydrocollecteur. Malgré ces interventions, les prélèvements depuis ces hydrocollecteurs ont pu avoir lieu comme prévu.

L'IRSN a, en outre, procédé le 6 janvier 2021 à une visite de vérification inopinée du travail réalisé par le laboratoire Inovalys. L'IRSN a pu ainsi vérifier le respect des heures de prélèvement et la bonne application du protocole de prélèvement, d'identification, de transport et de conservation des échantillons. L'IRSN a profité de cette visite pour pratiquer des prélèvements « en doublon ». De nouvelles visites inopinées auront lieu tout au long de l'étude.

Un membre de la CLI de Chinon demande si de fortes crues de la Loire à Saumur pourraient conduire à suspendre la campagne de prélèvement. L'IRSN répond qu'il ne devrait pas y avoir de problèmes concernant l'hydrocollecteur situé sur la rive droite compte tenu de son emplacement. En revanche, l'hydrocollecteur situé sur la rive gauche pourrait voir son alimentation électrique compromise en cas de forte crue. Si les prélèvements d'un ou de deux hydrocollecteurs devaient être suspendus en raison des conditions hydrauliques (fortes crues)

⁴ FNE : France Nature Environnement (pour en savoir plus : www.fne.asso.fr)

de la Loire, les prélèvements depuis le Pont Cessart (effectués chaque jour à 9h30) seraient, en tout état de cause, maintenus et des prélèvements manuels complémentaires pourraient être réalisés depuis les berges (uniquement le matin) pour compenser ceux des hydrocollecteurs.

Au 18 janvier 2021, 470 prélèvements ont été réalisés, 414 prélèvements ont été transmis dans les laboratoires de l'IRSN au Vésinet et 330 échantillons ont été mesurés dans ces mêmes laboratoires.

L'IRSN souligne que malgré la charge de travail supplémentaire importante générée par cette étude, le rythme nominal de réception, préparation et mesure des échantillons est respecté.

4. PRESENTATION DES RESULTATS DISPONIBLES ET INTERPRETATION

Les résultats et modélisations, présentés au comité de suivi, s'appuient sur les mesures effectuées par l'IRSN au pont Cessart dans le cadre spécifique de cette étude ainsi que celles (mesures) réalisées par EDF⁵ à la station multi-paramètre (SMP)⁶ aval du CNPE de Chinon au titre de sa surveillance réglementaire de l'environnement.

- **Analyse des résultats de mesures au pont Cessart**

Les résultats des mesures réalisées par l'IRSN sur des prélèvements opérés au niveau du pont Cessart sur la période du 9 novembre 2020 au 3 janvier 2021 ont été présentés. A partir du 21 décembre 2020, les résultats des mesures sont partiels compte tenu des congés de fin d'année.

Les mesures de ces deux mois (novembre et décembre 2020) font apparaître des concentrations⁷ en tritium dans l'eau de la Loire qui varient entre la limite de détection⁸ (5 Bq/L) et environ 60 Bq/L. Il n'a pas été mis en évidence à ce stade de la campagne de valeurs anormalement élevées, comme celle relevée par l'ACRO⁹ en janvier 2019 à 310 Bq/L.

Au niveau du pont Cessart, il est mis en évidence des périodes où les concentrations sont maximales du côté droit¹⁰ de la Loire (bandes orange sur le transparent 4), certaines autres du côté gauche (bandes grises sur le transparent 4) et quelques périodes courtes au milieu de la Loire (bandes bleues sur le transparent 4).

Les valeurs des concentrations relevées au milieu de la Loire sont, dans la majorité des cas, entre celles relevées du côté gauche de la Loire et celles du côté droit ; de sorte qu'il est mis en exergue un gradient latéral des concentrations en tritium dans la Loire au niveau du pont Cessart.

S'il est mis en évidence des périodes où les concentrations sont relativement homogènes sur le **transect du pont, la dispersion latérale est néanmoins fréquemment marquée** (facteur deux entre le côté droit et gauche), **voire**

⁵ EDF : Electricité de France (pour en savoir plus : www.edf.fr)

⁶ SMP : Les stations multi paramètres, situées à « l'amont » et à « l'aval » du CNPE, mesurent en continu le pH, la conductivité, la température de l'eau et l'oxygène dissous dans le milieu récepteur.

⁷ Le terme « concentration » en tritium dans l'eau correspond à l'activité volumique de tritium dans l'eau exprimée en becquerels/litres. Pour des facilités de compréhension par un public non expert, le terme « concentration » sera conservé dans ce compte-rendu.

⁸ Correspondant à un seuil de décision analytique d'environ 2,5 Bq/L

⁹ ACRO : Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (pour en savoir plus : www.acro.eu.org)

¹⁰ Côté droit en regardant vers l'aval du fleuve

très marquée, avec des concentrations variant entre la limite de détection du côté gauche de la Loire et environ 40 Bq/L du côté droit.

En résumé, l'IRSN conclut à un mélange imparfait des eaux de la Loire et de la Vienne au niveau du pont Cessart sur la période considérée.

- **Modélisation et interprétation des mesures au pont Cessart**

Pour mettre en œuvre les modélisations des concentrations en tritium dans la Loire au pont Cessart, l'IRSN a utilisé :

- les rejets issus des registres règlementaires des cinq CNPE du bassin versant de la Loire pour le mois de novembre 2020 (les autres registres n'ayant pas été reçus à la date de la réunion) ;
- les débits de la Vienne et de la Loire mesurés au niveau des stations HYDRO¹¹ des deux cours d'eau et un coefficient de rugosité de fond calé à partir des mesures d'activité au pont Cessart et aux stations multiparamètres (SMP) amont et aval ;
- la plateforme de modélisation Symbiose, en faisant l'hypothèse du bon mélange (homogène) des rejets de Chinon à l'aval du CNPE et en appliquant deux approches à l'aval de la confluence Loire-Vienne afin de tester les deux hypothèses suivantes :
 - Cas 1 : mélange homogène des eaux de la Loire et de la Vienne
 - Cas 2 : pas de mélange des eaux de la Loire et de la Vienne

Cas 1 : Hypothèse de mélange homogène des eaux de la Vienne et de la Loire au niveau du pont Cessart (Transparents 7 et 8)

L'IRSN a interprété les résultats des mesures en s'appuyant sur la modélisation des activités attendues au Pont Cessart en fonction de leur origine (CNPE de la Loire et de la Vienne) en faisant l'hypothèse d'un bon mélange (homogène) des eaux de la Vienne et de la Loire au niveau du Pont Cessart. Il en tire les conclusions suivantes :

- la modélisation rend relativement bien compte des ordres de grandeur et de la dynamique des variations de la concentration en tritium mesurée (cohérence entre les concentrations mesurées et celles modélisées) ;
- **en l'absence de rejets de Chinon :**
 - les mesures côté gauche de la Loire sont supérieures à la contribution modélisée du CNPE de Civaux, avec l'hypothèse de mélange complet de la Vienne et la Loire, même en l'absence d'autres contributions. **Ce résultat montre que, dans les conditions hydrodynamiques de la période observée, les masses d'eaux issues de la Vienne et influencées par les rejets de Civaux ne sont pas complètement diluées dans les eaux de la Loire au niveau de Saumur ;**
 - les mesures au milieu du pont sont le plus souvent entre celles du côté gauche et du côté droit ce qui peut indiquer que le milieu de La Loire voit passer un peu la contribution des CNPE amont de Chinon et la contribution de Civaux ;

¹¹ Station HYDRO : station de mesure de hauteur d'eau sur un cours d'eau, pour laquelle des débits sont calculés et stockés dans la banque HYDRO du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (<http://www.hydro.eaufrance.fr/>).
Origine des données utilisées dans l'étude : SPC VCA - Centre de Poitiers, DREAL Centre et DREAL Pays-de-Loire/ HYDRO - MEDDE/DE.
SPC-VCA : Service de Prévision des Crues - Vienne Charente Atlantique
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

- **en présence de rejets de Chinon et en l'absence de contribution amont**, les mesures au milieu du pont sont supérieures aux mesures côté droit. **Le panache des rejets de Chinon passerait plutôt au milieu du pont Cessart.**

Cas 2 : Hypothèse de non-mélange des eaux de la Vienne et de la Loire après la confluence et notamment au niveau du pont Cessart (Transparents 9 et 10)

Au vu des résultats des premières modélisations (cas 1 ci-dessus), l'IRSN a réalisé des calculs complémentaires en prenant pour hypothèse que les masses d'eaux de la Vienne influencées par les rejets de Civaux (contribution de Civaux) n'étaient pas diluées par la Loire et que les contributions des CNPE de la Loire n'étaient pas diluées par la Vienne.

En comparant les concentrations mesurées avec celles issues des modélisations sous cette nouvelle hypothèse, l'IRSN tire les conclusions suivantes :

- en l'absence de rejets de Chinon :
 - o les mesures côté gauche sont la plupart du temps proches de la contribution attendue de Civaux ;
 - o les mesures côté droit sont proches de la contribution attendue des CNPE Loire amont ;
- en présence de rejets de Chinon :
 - o les mesures sur la rive gauche semblent peu affectées par la contribution des rejets de Chinon. Le panache de Chinon irait peu vers la rive gauche, corroborant l'hypothèse de faible mélange de la Vienne et de la Loire ;
 - o les mesures sur la rive droite semblent affectées à la hausse par la contribution des rejets de Chinon.

Sous la période étudiée, au niveau du Pont Cessart, l'IRSN fait le constat que la modélisation sans mélange des eaux de la Vienne et de la Loire permet de mieux rendre compte des résultats de mesures :

- **les mesures en rive gauche sont représentatives de la contribution de Civaux, très faiblement diluée par la Loire ;**
- **les mesures en rive droite semblent plutôt représentatives des contributions des CNPE de la Loire, Chinon compris, très faiblement diluées par la Vienne.**

● **Modélisation et interprétation des mesures à la SMP aval de Chinon**

Pour cette partie de l'étude, l'IRSN a utilisé les résultats des mesures d'EDF disponibles sur le site du Réseau national des mesures de la radioactivité dans l'environnement (RNM – www.mesure-radioactivite.fr) en prenant en compte :

- o celles réalisées par EDF sur ses échantillons « aliquote moyen journalier » à la SMP aval (échantillon constitué de 24 prélèvements horaire de 10 heures le jour J à 10 heures le jour J+1) en reportant dans les graphiques la date de la mesure à 22h le jour J ;
- o celles réalisées sur des échantillons prélevés en aval à « mi-rejet », lorsque la moitié du volume des effluents rejetés a atteint la station SMP aval,

ainsi que les modélisations des concentrations attendues à la SMP aval effectuées à partir de l'outil Symbiose sous une hypothèse de bon mélange (homogène) des rejets de Chinon à l'aval du CNPE.

L'analyse de ces résultats (transparents 12, 13 et 14) conduit l'IRSN à faire les constats suivants :

- **la modélisation rend relativement bien compte des ordres de grandeur et de la dynamique des variations de la concentration en tritium mesurée à la SMP aval du CNPE de Chinon sur cette période;**
- **pendant les rejets de Chinon, les mesures à la SMP peuvent :**
 - o **détecter les rejets, quand les contributions des CNPE amont sont négligeables ;**
 - o **ne pas détecter les rejets.**

L'IRSN constate donc une détection partielle des rejets de Chinon à la SMP aval sur cette période. Une explication pourrait être des oscillations du panache et/ou un étalement latéral du panache plus ou moins marqué en fonction des conditions de débits et des spécificités locales du site.

Néanmoins, quelques mesures restent difficiles à expliquer comme par exemple celles du 17 au 20 novembre 2020 qui oscillent entre 25 et 30 Bq/L, tout en restant inférieures aux prévisions du modèle et aux mesures à la SMP amont sur cette période, qui varient entre 30 et 45 Bq/L.

Un membre de la CLI de Chinon fait le constat qu'aux vues de ces premiers résultats, les prévisions des modèles ne collent pas à la réalité et qu'il faudrait réévaluer le système de surveillance de l'activité en Bq/L de tritium dans la Loire.

L'IRSN répond que les modèles sont utilisés ici pour expliquer l'origine (différents CNPE / depuis la Loire ou la Vienne) des concentrations en tritium afin de permettre l'interprétation des mesures.

L'ASN¹² ajoute que c'est la mesure qui est prescrite pour la surveillance réglementaire de l'environnement et que sa représentativité constitue la bonne question. La modélisation n'est pas utilisée comme référence réglementaire pour la surveillance.

L'ASN fait le constat que, contrairement à ce qui était espéré en faisant la campagne à cette période, nous sommes dans des conditions hydrauliques et de températures différentes de celles de janvier 2019. En effet, en janvier 2019 le débit de la Loire était d'environ 300 m³/s et la température du fleuve de 4-5° C. Au jour de la réunion (18/01/2021), le débit de la Loire est d'environ 900 m³/s et n'a jamais été en dessous de 600 m³/s en janvier 2021, et la température d'environ 5°C. En novembre 2020, le débit du fleuve était d'environ 300 m³/s (équivalent à celui de janvier 2019) et les températures ont varié de 6 à 13°C (supérieures à celles de janvier 2019).

5. PRESENTATION DES MESURES THERMOGRAPHIQUES (CLI CHINON)

Le président de la CLI de Chinon présente les résultats des mesures thermographiques faites par un de ses membres, à partir du pont aval le plus proche de la clarinette de rejet du CNPE de Chinon, le 10 décembre 2020 à 13h30, date de la réunion plénière de la CLI de Chinon.

Suite à la réunion, un représentant de la CLI de Chinon a interrogé la personne qui a fait ces relevés thermographiques afin de connaître l'emplacement exact de ces mesures. Les première et deuxième prises de vue ont été réalisées depuis le Pont "Port Boulet" en direction de l'amont, c'est-à-dire face à la clarinette de rejet du CNPE de Chinon. Quant à la troisième mesure thermographique, elle a été faite depuis le parapet côté aval du pont (Pont de "Port Boulet") en regardant vers l'aval, entre la 5^{ème} et la 6^{ème} pile (à partir de la rive gauche).

¹² ASN : Autorité de sûreté nucléaire (pour en savoir plus : www.asn.fr)

Un membre de la CLI de Chinon fait l'hypothèse que les mélanges ne se font pas à la sortie de la clarinette et, que les trous de la clarinette ne rejettent pas de la même manière. Il indique que des mesures par drones au moment des rejets seraient peut-être utiles.

Un représentant d'EDF demande quel matériel a été utilisé pour effectuer ces relevés. Les représentants de la CLI de Chinon ne connaissent pas le type d'instrument utilisé dans ce cadre, mais affirment qu'il s'agit d'un moyen très simple disponible dans le commerce. Suite à la réunion, un représentant de la CLI de Chinon a précisé que le matériel utilisé était une caméra FLIR E4 disponible dans le commerce.

Un membre de la CLI de Chinon demande aux représentants d'EDF s'ils réalisent ce type de relevés thermographiques. EDF répond qu'ils réalisent des relevés de températures in situ et que la question de l'homogénéisation thermique est relativement compliquée du fait des nombreux facteurs influençant les températures d'eau en Loire, comme par exemple la présence d'herbiers ou de bancs de sable.

Suite à une demande du Comité, EDF précise que la clarinette sert non seulement pour les rejets radioactifs des réservoirs d'effluents après contrôles, mais également en permanence pour les rejets des eaux de refroidissement. Les rejets des réservoirs d'effluents se font à des débits d'environ 5 m³/h alors que les rejets des eaux de refroidissement se font à des débits de 4 à 5 m³/s.

Un membre de l'ACRO demande si des mesures ont été faites à la sortie de la clarinette au moment des rejets. EDF répond que non. Le Comité rappelle que l'on peut s'attendre à des concentrations de l'ordre de 500 Bq/L en tritium en sortie de clarinette comme cela a été discuté lors de la réunion d'enclenchement de l'étude. Un membre de l'IRSN rappelle que l'étude préliminaire qui avait été présentée lors de la première réunion du Comité de suivi avait mis en exergue une mesure ponctuelle à 80 Bq/L au niveau de la rive gauche du pont le plus proche en aval de la clarinette, soit 400 mètres, mais sans connaissance précise de la localisation du passage des rejets dans le lit du fleuve.

Un membre de la CLI souligne que les photos (mesures thermographiques) présentées en réunion donnent l'impression d'une hétérogénéité de la diffusion des rejets sur la largeur de la clarinette. Effectivement, on observe uniquement 3 sources de rejets : faible pour le rejet le plus proche de la rive, forte à l'extrémité de la clarinette, et moyenne entre les deux précitées. Il indique que ces mesures thermographiques donnent l'impression que des trous de la clarinette semblent bouchés et demande à EDF combien elle possède de trous, de quelle distance ils sont espacés et s'ils sont inspectés régulièrement. Un représentant EDF indique que la clarinette fait environ 50 mètres de long et qu'elle possède 11 orifices¹³. Les orifices sont donc espacés d'environ 5 mètres. Les orifices sont de taille identique et font l'objet d'inspections télévisuelles périodiques. La dernière inspection de la clarinette par EDF, réalisée durant l'été 2020, a conclu que les 11 orifices étaient opérationnels. Le membre de la CLI indique qu'un examen de la clarinette au mois d'août 2020 a donc été réalisé 5 mois avant les mesures thermographiques et que la présence d'herbes (sans doute de sable du fond du lit du fleuve) fait peser un doute sur la répartition des rejets sur la longueur de la clarinette (11 trous déclarés, et 3 rejets visibles...), sans oublier que le lit de la Loire est en perpétuel mouvement, mis en évidence par les variations des implantations des bancs de sables et des îles tout au long de son cours.

¹³ Hors réunion, EDF précise que les rejets du CNPE de Chinon s'effectuent via une conduite de rejet multipores commune aux 4 tranches située dans la zone de courant du fleuve, que cette conduite a une longueur de 130 m depuis la berge et qu'elle est munie de 11 orifices régulièrement espacés formant la zone de rejet sur une longueur de 65 m.

6. DATE DE LA PROCHAINE REUNION (3) DU COMITE DE SUIVI

La troisième réunion du Comité de suivi est programmée le 22 mars prochain à 14h30. Elle aura lieu par vidéo conférence Teams.

7. POINTS DIVERS

L'IRSN indique que la prestation du laboratoire Inovalys devait prendre fin le 9 mars 2021 mais que l'IRSN allait prolonger le contrat d'un mois jusqu'au 9 avril 2021. En effet, l'IRSN souhaite que les membres du comité de suivi puissent, lors de la réunion 3 du 22 mars 2021, sur la base des résultats disponibles pour les mois de novembre 2020, décembre 2020, janvier 2021 voire février 2021, donner leur point de vue et échanger collégialement sur l'intérêt scientifique de prolonger ou non l'étude au-delà de cette date.

L'ACRO estime qu'il est encore trop tôt pour conclure et qu'il serait peut-être plus pertinent de choisir d'autres points de prélèvements. L'IRSN rappelle que l'objectif de l'étude actuelle est de voir si l'on peut reproduire, au Pont Cessart à Saumur, la mesure en tritium de 310 Bq/L effectuée sur un prélèvement de janvier 2019.

EDF indique qu'il a finalisé au mois de décembre 2020 une étude de dilution en Loire des rejets liquides du CNPE de Chinon entamée il y a 3 ans et propose que les résultats de cette étude soient présentés lors de la troisième réunion du Comité de suivi. Cette proposition est approuvée par le Comité.

Le président de la CLI de Chinon indique que la prochaine réunion de la CLI est fixée le 25 mars 2021 et qu'il souhaiterait que les résultats de l'étude EDF y soient présentés ainsi que les conclusions de la troisième réunion du Comité de suivi du 22 mars 2021.

En marge de la réunion, l'IRSN a indiqué que l'ensemble des résultats de l'étude seront présentés à la CLI de Chinon lorsque ceux-ci seront complets et interprétés comme cela avait été convenu au début de l'étude.

--O--

ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS

ACRO

- BARBEY Pierre
- BOILLEY David
- LE VOT Aurore

ANCCLI

- AMIARD Jean-Claude (Université de Nantes – CNRS)

ASN

- FAYOLLE Corinne
- FOURNIER Marc
- PLANCQUE Gabriel
- REYNAL Nathalie
- RIVIERE Olivier

CLI de Chinon

- BOIGARD Fabrice
- BOUTIN Dominique
- FISCHER Jean Pierre
- FISZBIN Michel
- MADINIER Michel
- REMMERIE Bernard
- TERY-VERBE Alix

EDF

- BESNARD Amélie
- HEMIDY Pierre-Yves
- HOERTH Jean Marc

IRSN

- BAUDRY Michel
- BEGUIN LEPRIEUR Magali
- BESNUS François
- BOYER Patrick
- COGEZ Eric
- DESCHAMPS Céline
- GLEIZES Marc
- LORTHIOIR Stephane
- MORIN Maxime
- MOURLON Christophe
- PERTUISOT Marie Helene
- YAVASSAS Christina

RESEAU LOIRE ALERTE

- DUCAM Lucile